

Après avoir apporté pour excuse de ce que son canton n'avait pas envoyé de députés au général pour traiter de la paix, que les Anglais avaient empêché les Onneyouths de suivre les sentimens de leur cœur, il ôsa le prier d'envoyer lui-même des ambassadeurs à Orange, où ces mêmes Anglais voulaient absolument que cette grande affaire se négociât.

Le gouverneur général ne fut pas peu indigné de se voir joué ainsi par une nation dont il s'était flatté d'être estimé et redouté. Il voulut pourtant donner à entendre à Tareha qu'il était persuadé qu'il pensait en son particulier beaucoup mieux qu'il ne parlait au nom de ceux qui l'avaient député : il lui fit des présens, et le congédia, en lui disant qu'il voulait bien ne pas interpréter trop défavorablement les excuses des Onneyouths ; mais qu'il ne tarderait pas à faire repentir les Cantons de n'avoir point profité des dispositions favorables où il était à leur égard, à son arrivée de France, et d'avoir ajouté l'insolence à la mauvaise foi.

Au commencement de l'année 1694, deux Onnontagués vinrent à Montréal, pour demander à M. de Callières, si les députés des cinq cantons, qui, dirent-ils, étaient déjà en chemin, seraient bien reçus à prier leur père Ononthio de leur accorder la paix. Le gouverneur de Montréal leur répondit que probablement ils seraient écoutés, s'ils se présentaient. Ils se retirèrent avec cette réponse, et il se passa deux mois sans qu'on entendît parler de rien. M. de Callières n'en fut nullement surpris : cependant, pour ne pas manquer à ce qui dépendait de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques partis du côté de la Nouvelle York, afin de voir si, par le moyen des prisonniers qu'on ferait sur les Iroquois, on ne découvrirait point les véritables causes de l'envoi de leurs premiers députés, ou du retard des seconds.

Le 23 Mars, deux Agniers vinrent à Montréal faire les excuses de Téganissorens, qui devait être le chef de la députation, et dirent qu'il fallait s'en prendre aux Anglais, si les Cantons avaient manqué à leur parole ; mais que pourtant la députation ne tarderait pas beaucoup à arriver. En effet, Téganissorens arriva à Québec, au mois de Mai, avec huit députés. C'était le temps des semences, et cette circonstance fit dissimuler au gouverneur général le peu de fond qu'il faisait sur cette députation. Il donna aux députés une audience publique avec beaucoup d'appareil, et prolongea ensuite leur séjour autant qu'il était nécessaire pour donner aux habitans le loisir d'ensemencer leurs terres.

Ce délai eut encore un autre effet, qui ne fut pas moins avantageux à la colonie. M. de Louvigny avait quelque sujet d'appréhender une rupture avec les tribus du nord et de l'ouest, ou du moins un accommodement entr'elles et les Iroquois ; ces derniers ne cessant de leur insinuer que les Français voulaient faire la paix avec les Cantons, sans se mettre en peine de leurs inté-